

Memento sur l'utilisation du réseau informatique.

<http://blogs.lyceecfadumene.fr/informatique>

1- Suivi des utilisateurs

Attribution d'un poste à l'année pour chaque élève en salles infos 1, 2, 3 et labo de langue : un plan de salle est établi avec l'enseignant d'informatique ou de langue en début d'année et mis à disposition de toute la communauté éducative.

Supervision des postes avec Veyon : A tout moment, votre poste peut être surveillé à distance.

Connexion au réseau : Votre mot de passe est confidentiel. Ne le divulguez sous aucun prétexte. Tout ce qui se passe pendant votre connexion est **de votre responsabilité** et est enregistré dans les journaux de log du réseau.

2- Suivi du matériel

En salle de cours, installez-vous sur le poste qui vous a été affecté en début d'année.

Contrôle du poste de travail : Au début de la séance, vérifiez que votre poste de travail est en bon état. Interpellez l'enseignant ou le formateur en cas de dégradations constatées.

Pendant la séance : Respectez le matériel mis à disposition par le conseil régional de

Bretagne, payé par les impôts de vos parents. Plus de 600 personnes utilisent ces équipements et chacun est en droit de les trouver en bon état de fonctionnement !

Rangement des postes de travail : À la fin d'une séance, déconnectez-vous du serveur et rangez le clavier, la souris, le casque et la chaise avant de partir. Si il s'agit **de la dernière heure de cours de la journée**, éteignez le poste de travail ainsi que l'écran.

Si vous ne signalez pas une dégradation, vous en serez tenu pour responsable.

Toutes ces consignes restent valables au CDI, au CDR, à l'internat et en salle Multimédia – Libre service.

3- Répertoires réseaux

Les répertoires réseaux :

Une fois connecté au réseau de l'établissement, vous avez accès à un espace personnel, **P:** et un répertoire partagé Ma classe, **Q:**

Espace personnel :

Vous seul avez accès au répertoire.

Le répertoire « **devoirs** » peut servir pour la remise des contrôles.

Ma classe :

Il est constitué de 3 sous-répertoires.

- Le répertoire « documents en consultations » où vous pouvez lire les fichiers, mais pas les modifier.
- Le répertoire « Espace d'échange » où vous pouvez lire et enregistrer les fichiers.
- Le répertoire « Restitution de devoirs » où les élèves peuvent glisser des fichiers

mais, pas voir le contenu du dossier.

Les logiciels installés :

- Libreoffice / Visionneuses Microsoft (pour lire les textes, les tableurs et les présentations)
- Xmind et FreeMind (Mind Mapping)
- Acrobat Reader (pour lire les PDF)
- Xnview (pour lire des dossiers d'images)
- Firefox (pour la navigation sur le web)
- Geogebra (Mathématique)
- Gimp et Paint.NET (retouche d'images)
- Inkscape (dessin vectoriel)
- Sozi (Présentation de fichiers vectoriels)
- Scribus (publication assistée par ordinateur)
- Audacity (montage de sons)
- OpenShot (Montage vidéo)
- VLC (lecture de sons et de vidéos)
- Sketchup (Modélisation en 3D)
- Jardicad (en salles info 1 et 2 – Modélisation 3D)
- Notepad++ (Codage)
- Kompozer (Codage HTML)
- QGIS (Système d'Information Géographique)
- LogoLab (en salle labo de langues)
- Google Earth

4- Règlement intérieur

La charte informatique de l'établissement est en ligne ici :

<http://blogs.lyceecfadumene.fr/informatique/cours/la-charte-informatique/>

En cas de problèmes, **contactez le service informatique de l'établissement :**

@ bientôt sur le réseau de l'établissement !